



SEINE & MARNE 77
LE DÉPARTEMENT



FORMATION ARBITRE CLUB

Le CDC 77, organise une journée de formation pour les Arbitres Club de Seine-et-Marne, conformément aux décisions prises par la Fédération Française de Cyclisme et la Commission Nationale du Corps Arbitrale.

C'est une obligation pour les Clubs d'avoir un arbitre lors de l'affiliation.

Qu'est-ce qu'un Arbitre Club :

Il est un officiel licencié FFC comme *Arbitre Club* reconnu à part entière et faisant partie du collège des Arbitres qui effectue le contrôle sportif, uniquement dans les épreuves organisées par son Club.

C'est pourquoi, nous organisons une journée de formation, le samedi 7 décembre 2019, à la Maison des sports, Avenue Marcel CLAVIER, 77120 COULOMMIERS de 8 h 30 à 17 h 30.

Pour vous inscrire, (personnes majeur), une participation par stagiaire est fixée à 30 €, repas du midi compris pour les licenciés du 77 et 45 € pour les licenciés extérieurs.

Si vous êtes intéressés, faites nous parvenir par courrier (avant le lundi 2 décembre), vos : Nom, – prénom, – date de naissance, – club d'appartenance, – numéro de licence, – adresse mail et – N° de téléphone. (*Accompagné du règlement, libellé à l'ordre du CDC77, le montant [30 ou 45 €] multiplié par le nombre de participant*).

Prévoir aussi une clef USB si possible.

Renseignements :

Marc ANSERMIN : marcansermin@neuf.fr

José GOUERE : cdc77.FFC@wanadoo.fr

Maison Départementale des Sports – C.D.C.77
12 bis, rue du Président DESPATYS, Case Postale 7630, 77007 MELUN CEDEX
Déclarée en Préfecture le 18/10/81 sous le n° 9276 N° DDJS : 4604

Tél : 01.60.56.04.36

Email : cdc77.FFC@wanadoo.fr